



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales » de FranceAgriMer du 29 janvier 2015

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est réuni sous la présidence de Bernard Prévault le 29 janvier 2015, sur fond d'inquiétudes budgétaires des professionnels de la filière, notamment pour le financement de l'Institut technique et de la recherche variétale.

Récolte 2014 : l'offre ne couvrira pas la demande, en raison de rendements bas liés au climat

Les rendements des récoltes de plantes à parfum, médicinales et aromatiques, ont été globalement bas, en particulier dans la Drôme et en Ardèche, pour la menthe poivrée, la camomille romaine, l'huile essentielle de lavande et le basilic. Seul le Maine et Loire fait exception grâce à des conditions climatiques et phytosanitaires plus favorables.

L'offre ne couvre pas la demande en hausse. Les prix sont assez stables par rapport à 2013, avec une légère progression pour les plantes aromatiques et médicinales. On observe en effet une tendance au développement de conventions entre producteurs et coopératives, lesquelles fixent les prix.

Les coûts de production des agriculteurs ont en revanche augmenté sous l'effet de l'interdiction de nombreuses molécules de traitement. Les produits actuellement autorisés s'avèrent plus coûteux que ceux utilisés dans les anciens itinéraires techniques.

La lavande se démarque toutefois avec une bonne récolte en 2014, surtout dans la Drôme. La production AOP atteint 17,8 tonnes, en hausse de 16 % par rapport à 2013. Le bilan est également positif pour le lavandin, grâce à des records de production dans certaines zones, notamment sur le plateau de Valensole dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Le déficit de la balance commerciale se creuse entre 2012 et 2013

D'après Eurostat, le volume global des importations pour le secteur des extraits végétaux, huiles essentielles, plantes aromatiques et plantes médicinales est estimé à 575 millions d'euros, celui des exportations à 428 millions d'euros. La balance commerciale française affiche un déficit, en dépit du développement des échanges entre 2012 et 2013. En 2013, les importations ont dépassé les exportations françaises de près de 147 millions d'euros (M€), contre 32 M€ en 2012. Le déficit s'élève à 24 M€ d'euros pour les plantes médicinales, à 10 M€ pour les plantes aromatiques et près de 11 M€ pour les huiles essentielles.

Financement des actions de la filière en 2015

Les membres du Conseil spécialisé ont donné un avis favorable à trois dispositifs d'aides proposés par le directeur général de FranceAgriMer pour l'année 2015. Ces dispositifs continueront à être financés sur les crédits du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous forme d'appels à projets.

- aide de FranceAgriMer en faveur des investissements réalisés pour la production,
- aide de FranceAgriMer en faveur d'investissements, d'études de faisabilité et de services de conseils pour la transformation et la commercialisation,
- aide de FranceAgriMer en faveur de l'organisation économique des producteurs, avec priorité aux organisations de producteurs.

La date limite de dépôt des candidatures pour ces trois mesures est fixée au 1^{er} mai 2015 auprès de la Délégation nationale de FranceAgriMer à Volx.

Les actions d'expérimentation et d'assistance technique régionalisée sont désormais financées sur fonds Casdar (compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural), comme pour les autres filières agricoles. Une vingtaine de projets ont été déposés avant la date butoir du 15 janvier 2015 pour la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Pour en savoir plus, retrouvez les documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la rubrique :

<http://www.franceagrimer.fr/fam/filiere-plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales>

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr